



Après une entrevue avec le directeur de cabinet de Touraine, vendredi 2 septembre 2016 !

*“La CGT Santé et Action Sociale a été reçue par Monsieur le Directeur de Cabinet de Madame la Ministre de la Santé en présence de l’ARS, du Codef (Comité de Défense des Usagers des Hôpitaux de la CUCM), ainsi que de Monsieur Bruno Legourd (directeur du GHT Nord Saône et Loire) et de Madame Isabelle Tabyaoui (directrice de l’Hôpital de Montceau). La CGT était représentée par Madame Corinne Laragé (Infirmière au CH de Montceau), Madame Marie-Claude Cavin (Secrétaire Générale de l’USD CGT Santé et Action Sociale 71 et infirmière au CH de Montceau) et Monsieur Hervé Maillot (coordinateur régional Bourgogne Santé et Action Sociale et infirmier au CH de Chalon).*”

*La CGT a demandé de transmettre à Madame la Ministre l’agacement des Hospitaliers concernant les différents hommages ministériels lors des attentats. La reconnaissance devrait aussi s’exprimer par du concret en terme d’emplois et d’amélioration des conditions de travail. Le respect des plannings provisionnels et de la vie privée, le travail en toute sérénité et sécurité sont incompatibles avec la suppression de 22 000 emplois dans la Fonction Publique Hospitalière. Les agents en ont « ras le bol » d’être constamment rappelés sur leurs Repos Hebdomadaires.*

*La CGT a réaffirmé son opposition à la loi Touraine et aux GHT, en rappelant qu’elle adhère aux coopérations entre établissements.*

*La CGT a profité de la venue de Madame la Ministre pour l’inauguration du Centre de Santé de la CARMI pour l’interpeler sur certains points préoccupants :*

*D’un point de vue général, il a été abordé la Régionalisation des SAMU. Il est nécessaire d’avoir des antennes SAMU dans chaque département qui coopèrent avec le 18 et les médecins libéraux.*

*Concernant l’Ordre Infirmier, la CGT ne comprend pas l’entêtement du Directeur Général de l’ARS Bourgogne Franche-Comté à vouloir le promouvoir (il est le seul DG dans le pays à le faire) alors que le décret d’application le concernant n’est jamais sorti. À quoi sert cet ordre qui impose aux infirmier(e)s de payer une cotisation obligatoire pour pouvoir exercer ???*

*La problématique du manque de certaines spécialités médicales préoccupe la CGT, notamment les anesthésistes, urgentistes, radiologues ... le recours à l’intérim pour les deux premières spécialités citées aggrave la situation financière des établissements. Cela se répercute sur le recrutement des « petites mains » de l’Hôpital.*

*Le passage en Copermo pour la troisième fois a lui aussi été évoqué en insistant sur les efforts déjà consentis par les personnels, sur l’incertitude ressentie en terme de pérennité des emplois (titularisation) et de l’offre de soins.*

*Il a été cité l’aberration de la situation de l’Hôtel Dieu du Creusot vendu au privé soit disant non lucratif (groupe SOS Santé) alors que la CGT estimait plus judicieux que cet hôpital intègre le giron public. Cela aurait été plus bénéfique, tant pour le personnel que pour le bassin de population. La CGT a rappelé que les hôpitaux de Montceau et de Chalon vont devoir « s’asseoir » sur presque 3 millions d’euros dus par la fondation Hôtel Dieu du Creusot. Beaucoup de craintes et d’interrogations ... laissées à ce jour, sans réponse*

*L’USD CGT Santé et Action Sociale 71 présente au prochain Comité National Fédéral les 8 et 9 septembre fera remonter ses revendications d’ordre local et national pour continuer la lutte pour un grand service public de la Santé et de l’Action Sociale”*